

N°83
MAI
2023

Saint-Georges



du Bois

Bulletin Municipal

24h
LE MANS

LA COURSE
DU SIECLE
1923-2023

Associations P29/37

Brèves P38/39

Informations Pratiques P40

Notre commune P41/43

Perspectives P18/19

Conseil Municipal P20/23

Rétrospectives P24/25

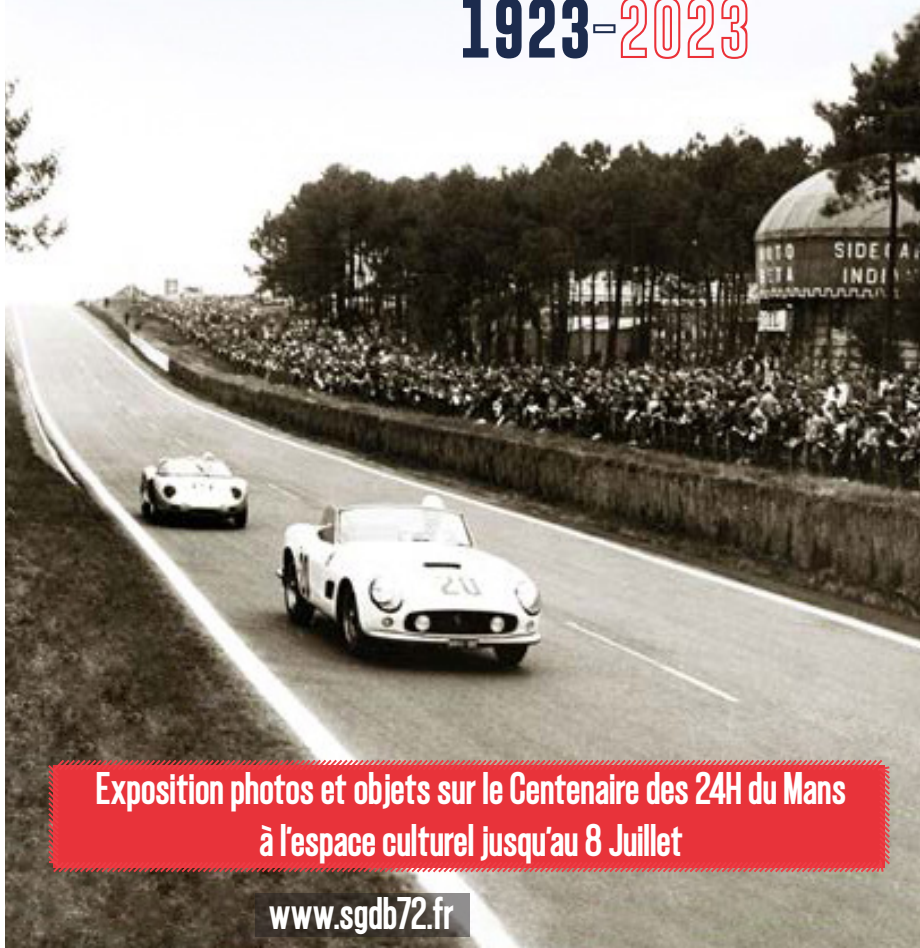
Enfance/Jeunesse P26/28

Édito P2

Actualités P3/12

Travaux P12/15

Vie Scolaire P16/17



Exposition photos et objets sur le Centenaire des 24H du Mans
à l'espace culturel jusqu'au 8 Juillet

www.sgdb72.fr

En 2023, notre village s'est doté d'un nouvel équipement avec la Maison d'Assistances Maternelles qui a été inaugurée en février.

Située dans l'espace Trompe Souris, elle vient renforcer ce lieu qui au fur et à mesure du temps devient le centre névralgique de la Commune. Initialement destiné aux écoles, il s'est renforcé avec la salle



associative, l'accueil périscolaire, un nouveau restaurant scolaire, le pôle santé, des logements pour personnes âgées, un foyer pour handicapés, une aire de stationnement couverte avec une borne de recharge électrique. Sur une unité foncière unique couvrant plus de deux hectares, ce vaste espace central est devenu le poumon de la commune. Le prochain projet d'envergure, l'extension ou la création d'une salle complémentaire pour les activités associatives verra le jour dans les prochaines années. Les élus ont reçu les associations qui le souhaitent pour recenser les besoins. Il nous faut aussi pouvoir répondre à de nouvelles activités éventuelles, tous les créneaux horaires possibles pour des activités en fin de journée étant occupés.

Par ailleurs, le développement important des cheminements doux en proximité des habitations est une caractéristique majeure de notre village. Avec la nouvelle boucle dans le secteur Panorama/Orne Champenoise que nous inaugurerons par une promenade de découverte ouverte à tous samedi 24 Juin à 17 h 45, notre village dispose d'un maillage exceptionnel et rare. Il nous reste à aboutir jusqu'au plan d'eau de la Rivière, à partir du bas du Parc des Hayes et à remonter jusqu'à l'aire de loisirs. Cinq chemins internes aux lotissements ont aussi été rénovés au cours du premier semestre.

L'aménagement du territoire est une mission primordiale des élus locaux.

Au niveau communal, il se traduit par un effort massif sur la végétalisation des espaces publics. Un programme pluriannuel a été lancé en 2022 et se poursuivra le temps nécessaire. Le dérèglement climatique avec les pics de chaleur à répétition nous invite à créer des îlots de fraîcheur, c'est-à-dire des lieux ombragés. La différence de température entre un lieu en plein soleil et à l'ombre est d'au moins 5 à 6 degrés. Il nous faudra peut-être réduire des espaces aujourd'hui enrobés pour y arriver.

J'invite chacun à y réfléchir pour son quartier, voire sa rue. Oui, la voiture ne sera peut-être plus stationnée devant chaque maison ; oui les feuilles tomberont peut-être dans votre jardin à l'automne.

C'est cette nouvelle vision de l'aménagement du territoire que je vous invite à partager pour le bien être de notre avenir commun.

Franck BRETEAU

Maire de St Georges du Bois
accueil@mairie-sgdb.fr

Changement des horaires d'ouverture de la Mairie et de L'agence Postale

Depuis le 2 mai 2023, la Mairie et l'agence de Saint Georges du Bois sont ouvertes sur les horaires suivants:

Lundi	Fermé	14h30-18h00
Mardi	9h00-12h00	14h30-17h00
Mercredi	9h00-12h00	14h30-17h00
Jeudi	9h00-12h00	14h30-17h00
Vendredi	9h00-12h00	14h30-17h00
Samedi	9h00-12h15	Fermé

Place de la Mairie
72100 Saint Georges du Bois
Tél : 02 43 47 18 87

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

LUNDI	FERMÉ	14H30 - 18H00
MARDI	9H00 - 12H00	14H30 - 17H00
MERCREDI	9H00 - 12H00	14H30 - 17H00
JEUDI	9H00 - 12H00	14H30 - 17H00
VENDREDI	9H00 - 12H00	14H30 - 17H00
SAMEDI	9H00 - 12H15	FERMÉ

www.sgdb72.fr

Une nouvelle commune a rejoint Le Mans Métropole le 1er janvier 2023

Depuis le 1er janvier 2023, Fatines est la 20e commune de Le Mans métropole (Sarthe). La commune de 850 habitants quitte la communauté de communes du Gesnois bilurien.

Fatines, 20^e commune de Le Mans métropole

L'entrée de Fatines porte la population totale de Le Mans métropole à 212 289 habitants répartis sur une surface de 273 km². Le dernier agrandissement de la communauté urbaine date de 2017, avec les arrivées de Chauffour-Notre-Dame, Fay, Trangé, Pruillé-le-Chétif et Saint-Georges-du-Bois.



Infographie : Ouest-France.

Recensement

Les chiffres sont arrivés: Population légale au 1er janvier 2020 en vigueur a compter du 1er janvier 2023

*personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire.

Population Municipale:

2162

Population comptée à part*:

37

Population Totale: 2199

La Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M.) a été inaugurée

L'inauguration officielle de la M.A.M. s'est déroulée le samedi 1er avril en présence des quatre assistantes maternelles, de Mme BAUDON-BRULE, représentante de Le Mans Métropole, M. ZABOURAEFF, secrétaire général de la Préfecture et M. CATANZARO, vice-Président de la région Pays de la Loire, tout trois en qualité de co-financeurs de ce projet devenu réalité.

Plusieurs élus municipaux dont Franck BRETEAU, Maire et Murielle ROBIN, adjointe en charge de la réalisation de ce projet étaient présents.



Merci à Anna pour avoir présenté le traditionnel coussin sur lequel reposait les ciseaux pour couper le ruban et d'avoir choisi sa maman pour y procéder.

La cinquantaine de personnes présente s'est ensuite retrouvée dans la salle associative voisine pour les discours officiels et le partage du verre et des amuse-bouches préparés par Xavier VILLE, cuisinier du restaurant scolaire.

Un nouvel employé municipal

Après le départ de Jean-Jacques PAPIN, un nouveau collaborateur a rejoint l'équipe technique, dont il assure la coordination et l'animation. Maxime Pinel, 37 ans, exerçait des fonctions similaires dans la commune voisine d'Allonnes.

Ayant de la famille dans notre village, Maxime a postulé à l'offre de recrutement. Il a été retenu pour ses connaissances techniques et aussi pour son expérience en animation d'équipe, mission qu'il mettait déjà en œuvre dans ses fonctions précédentes.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



Ouverture de nouveaux tronçons de la ronde verte



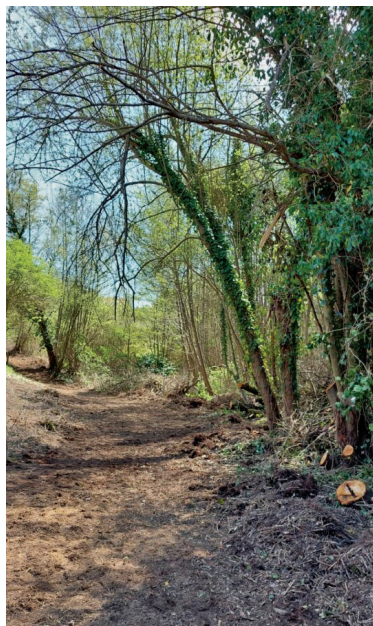
Nouveaux chemins pour aller à
L'Orne Champenoise

L'annonce avait été faite lors de la présentation des vœux en début d'année, c'est maintenant chose faite. Deux nouveaux tronçons de la « Ronde Verte » ont été ouverts ces dernières semaines, permettant ainsi d'achever le secteur Panorama, Orne champenoise et ouvrant la possibilité d'une boucle de près de deux kilomètres. Cette partie, comprenant quelques courtes pentes, permettra de longer une zone humide, de poursuivre le long de

l'Orne Champenoise, de border un champ en exploitation ouvrant une vue sur les paysages bocagers, d'arpenter un ancien chemin qui vient d'être réouvert pour la circonstance et qui bordera la future deuxième tranche du lotissement du val de l'Orne.

La municipalité a fait du développement de la ronde verte un élément majeur de ses engagements et espère que l'ouverture de ce nouveau tronçon bénéficiera d'une grande fréquentation de la part des boisgeorgiennes et des boisgeorgiens et plus généralement, de la part de tous les amateurs de randonnée.

Le travail se poursuivra dans un autre secteur avec l'objectif d'ouvrir le cheminement en site propre jusqu'au Parc de la Rivière. Saint Georges du Bois et Etival lès le Mans travaillent ensemble pour aboutir à cette ouverture dans les meilleurs délais. Ainsi, à partir de Saint Georges, il sera possible de se rendre à partir du bas du Parc des Hayes jusqu'à l'étang de la rivière à travers un magnifique chemin creux qui est déjà ouvert mais qui se termine aujourd'hui en impasse en arrivant sur le territoire d'Etival.



UNE PROMENADE INAUGURALE DU NOUVEAU TRONÇON DE LA RONDE VERTE VOUS EST PROPOSÉE LE SAMEDI 24 JUIN À 17H45. RENDEZ-VOUS SUR L'AIRE DE STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE, RUE DE SOULIGNE.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-GEORGES-DU-BOIS
EXPOSITION

24

HEURES

LE MANS

1923-2023

Photographies :
Michel JOUANNEAU

**DU 29 MAI
AU 8 JUILLET**



Centenaire des 24 HEURES DU MANS

Dix jours de festivités en coeur de ville et dans les quartiers !

VENREDI 2 JUIN

Pesage des 24 Heures du Mans.

> Place de la République de 10 h à 19h.

SAMEDI 3 JUIN – « LE CENTRE-VILLE S'ANIME »

- Pesage des 24 Heures du Mans.

> Place de la République de 10h à 15h

- Roulage de 8 à 10 voitures de courses des 24 heures.

> De l'avenue De Gaulle au Quai Louis-Blanc en passant par l'avenue François Mitterrand et le tunnel. À partir de 15h.

- Dévoilement du parcours « Empreintes des pilotes ».

Défilé des bénévoles commissaires de l'ACO et de l'association Classic Automotive.

> Quartier Gare de 16h à 18h.

- Bal guinguette & Food trucks.

> Place du Jet d'Eau à partir de 19h.

DIMANCHE 4 JUIN – QUARTIER PONTLIEUE

- Reconstitution du « virage de Pontlieue » (Aucun roulage de véhicules).

> Place Henri-Vaillant / Avenue Georges Durand de 10h à 14h.

- Exposition de photos des 24 Heures du Mans et de véhicules anciens.

> Place Henri Vaillant / Cours de l'école Mauboussin.

MARDI 6 JUIN – « LES PILOTES À L'HONNEUR »

- Séance dédicaces avec les pilotes des 24 Heures du Mans.

> Terrasse des Quinconces de 18h à 19h30.

MERCREDI 7 JUIN

- Exposition de voitures historiques de prestige des 24 Heures du Mans.

> Place du Jet d'Eau de 10h à 18h.

- Essais libres et qualificatifs pour les concurrents des 24h.

> Circuit des 24 Heures du Mans de 14h à minuit.

JEUDI 8 JUIN

- Marché des Jacobins.

> Place des Jacobins de 15h à 20h.

- Essais libres pour les concurrents des 24h.

> Circuit des 24 Heures du Mans de 14h à minuit.

VENREDI 9 JUIN – PARADE DES PILOTES

> Centre-Ville de 14h à 18h.

- Diffusion des animations du circuit sur écrans géants.

> Place de la République & Place des Jacobins.

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN

- Diffusion en centre-ville Place de la République et Place des Jacobins de la course et des concerts sur écrans géants.

> De 14h à 16h : cérémonie de départ des 24h du Mans avec défilé de voitures et de pilotes et passage de la Patrouille de France. À 16h : départ de la course.

À partir de 22h : concerts et show du Centenaire. Arrivée de la course dimanche à 16h.

Arrosage de la commune pendant l'été

Systématiquement depuis plusieurs années, nous sommes soumis l'été à des restrictions préfectorales concernant l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage des jardins ou des espaces verts. La commune de Saint Georges du Bois dispose de 3 réservoirs d'eau, situés sur le site de la Blanchardièrre et à l'espace Trompe Souris afin de recueillir l'eau de pluie. Les services municipaux consomment environ 3 m³ d'eau pour l'arrosage chaque semaine. Avec une capacité de 40 m³, le service Espaces Verts a une autonomie de 3 mois d'arrosage sans qu'il y ait de précipitations.

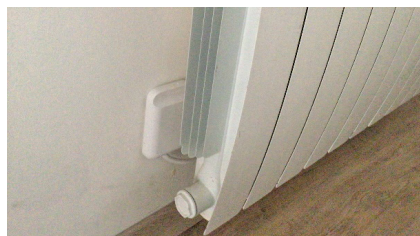


Réalisez des économies d'énergie avec le dispositif VOLTALIS

La commune de Saint-Georges-du-Bois, avec le Pays du Mans, soutient la démarche de la société française Voltalis afin de faire bénéficier aux habitants du territoire chauffés à l'électricité d'un dispositif permettant de réaliser des économies d'énergie.

M. Brulé habitant de Saint Georges du Bois depuis 2018 a fait installer depuis début avril l'équipement Voltalis à son domicile. C'est en allant sur l'application de la mairie courant mars qu'il a eu l'information, ce qui est venu conforter ce qu'il avait lu dans le bulletin municipal.

Étant chauffé électriquement, cela va lui permettre de faire des économies d'énergie, de pouvoir piloter ses radiateurs à distance grâce à l'application mobile et surtout de suivre sa consommation électrique. L'installation comprend un thermostat et des boîtiers sur chaque radiateur de la maison et est totalement gratuite. En cas de déséquilibre sur le réseau électrique, Voltalis peut agir en réduisant temporairement la consommation des appareils, sans impact sur le confort. M. Brulé est totalement satisfait et de ce fait pourra bénéficier d'une vraie utilisation l'hiver prochain.



Envie d'en savoir plus et de profiter de cette solution entièrement gratuite ?

Rendez-vous sur www.voltalis.com

Ou contactez directement un conseiller

Voltalis :

02.44.19.84.62 ou

lemans-metropole@voltalis.com

Les résultats du sondage sur les abris-vélos

Les résultats sont les suivants :

- **Nombre de votants : 98**
- A côté de l'arrêt de bus constituant le terminus de la ligne SETRAM, **rue de Sablé : 47 (48%)**
- A côté de l'arrêt de bus **rue du Mans : 37 (37%)**
- Cela n'a pas d'intérêt : **15 (15%)**

Nous vous remercions de votre participation et avons pris en compte les résultats pour l'implantation du second abri-vélo.

Le premier étant prévu sur le plateau scolaire, c'est donc à côté de l'abri-bus du terminus de la ligne de bus que le second sera implanté.

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

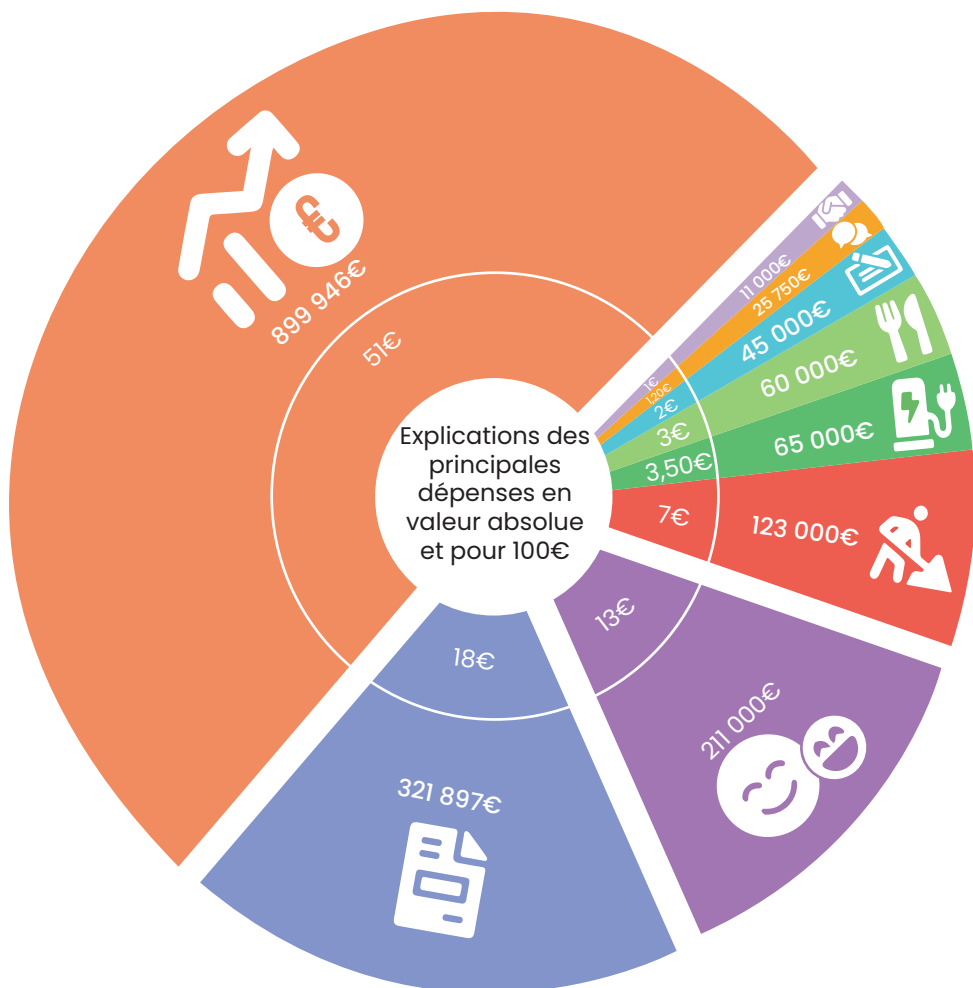
- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Budget 2023

Le budget global de cette année 2023 (fonctionnement et investissement) est de 2 838 114€. Avec les graphiques (page 10 et 11) vous pouvez voir le budget attribué aux dépenses de fonctionnement et d'investissement. Le montant des nouveaux investissements pour cette année atteint 1 075 021€.



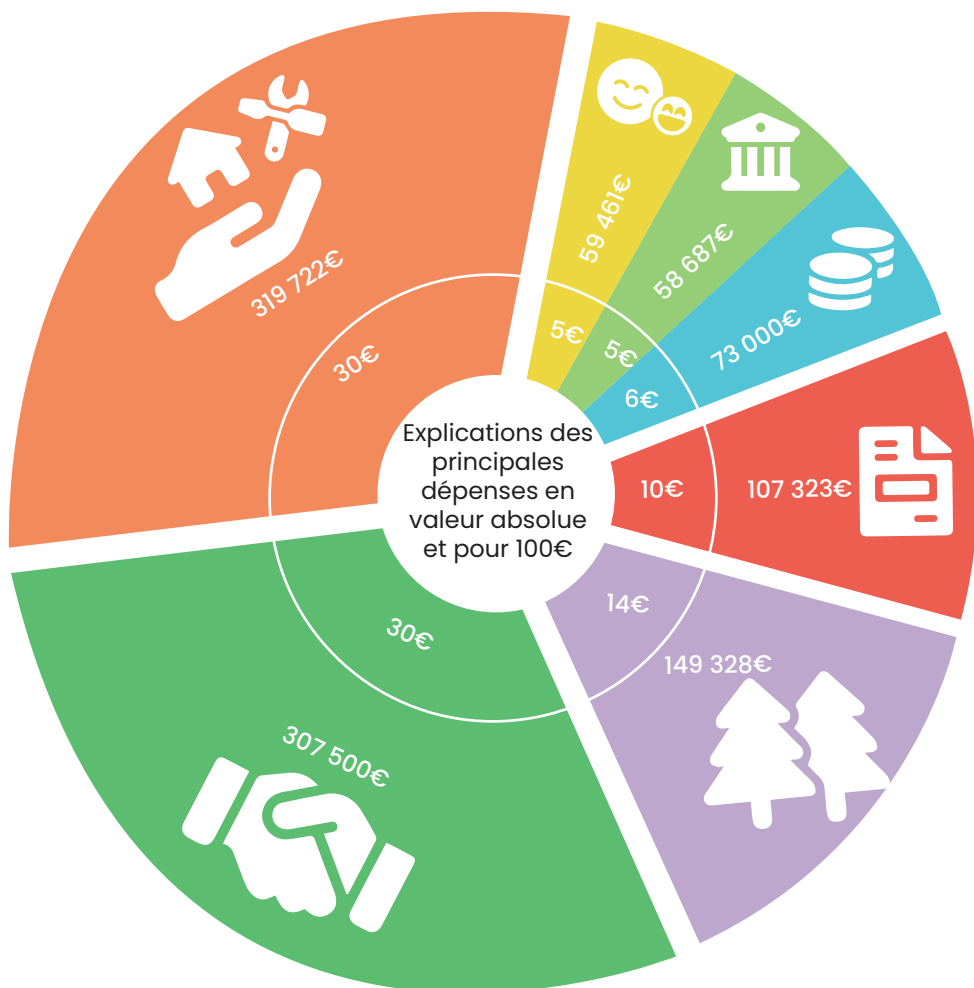
Fonctionnement 2023



- Charges de personnel
- Charges générales
- Service enfance et loisirs
- Entretien des bâtiments et extérieurs + Maintenance
- Fluides et Énergie
- Alimentation Cantine + Accueil Périscolaire
- Remboursements intérêts
- Communication
- Subventions associations

Dépenses Réelles: **1 762 593€**

Investissement 2023



- Services à la population (Construction M.A.M)
- Vie Associative et Culturelle (Provision extension Salle Associative/Espace culturel)
- Amélioration cadre de vie (plantations/chemins)
- Autres
- Emprunt
- Amélioration patrimoine (Travaux École/Boulodrome/Logement/cimetière)
- Enfance et jeunesse (Aménagement jeux + Matériel informatique/Éclairage)

Dépenses Réelles: **1 075 021€**

Un nouveau commerçant ambulant à Saint Georges du Bois

Depuis le **MARDI 2 MAI** nous avons la présence d'un nouveau commerçant ambulant spécialisé dans la cuisine marocaine à emporter.

Le Mans Mounia sera présent sur la place de la Mairie chaque mardi et proposera ses spécialités **de 17h30 à 20h30**.

Le Mans'Mounia, Traiteur de proximité, réalise pour vous des plats revisités de la cuisine traditionnelle Orientale « fait maison » à base d'aliments frais.

Grâce à ses 18 années d'expérience au Maroc, dans le domaine de l'hôtellerie-restauration en Riad, mais encore dans sa connaissance du street food des derbs Marrackchi, Eric Dumont propose aujourd'hui de vous faire voyager dans l'univers raffiné des épices, de la coriandre, de la menthe et bien d'autres subtilités.





Le Mans' Mounia
présent sur la place de la Mairie
chaque mardi de 17h30 à 20h30.

06.85.08.08.27

Retrouvez toutes mes spécialités sur :
www.lemansmounia.com

ORIENTAL STREET FOOD



Réfection des trottoirs rue de Sablé et Cours du Grand Pré

Durant le mois d'avril, des travaux concernant la réfection des trottoirs rue de Sablé, sur la portion entre le cimetière et le rond-point du Panorama, ainsi qu'au lotissement du Cours du Grand Pré ont été réalisés. Le marquage des places du stationnement Cours du grand pré est en cours de réalisation, un emplacement handicapé est prévu à l'entrée du lotissement.



Point sur les ombrières du boulodrome et du parking foot

Les ombrières du boulodrome et du parking du futur vestiaire de foot sont toujours en attente de raccordement électrique à cause d'une pénurie sur les composants électroniques de l'onduleur.

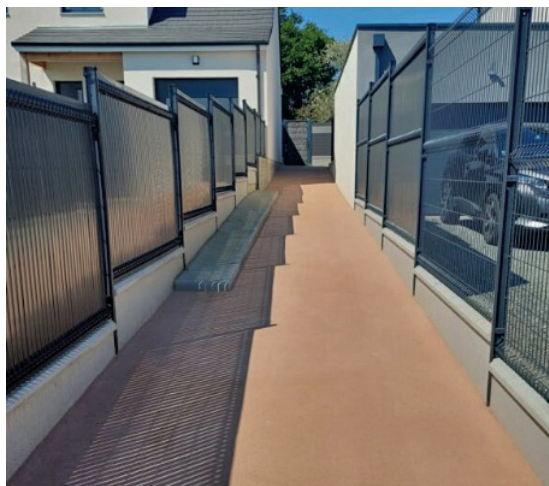
Les débordements constatés en cas de fortes pluies sur une ombrière du boulodrome devraient trouver une solution grâce à un redimensionnement et un repositionnement de la gouttière.

Nous espérons que cette solution permettra d'améliorer les conditions d'utilisation du boulodrome ainsi que le confort des joueurs.

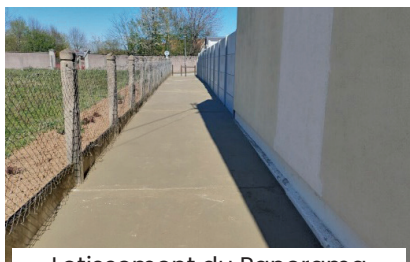


Le cheminement piéton au lotissement du clos de la butte est terminé

Ce chemin fait partie du circuit des squares et il relie le nouveau lotissement du clos de la butte à prendre à partir de la rue du château d'eau pour se diriger rue des fouillées. Il permet ensuite de poursuivre vers la ronde verte via le chemin de la cheminée. Un marquage au sol rue des fouillées sera réalisé prochainement. Après les deux chemins rénovés à chacune des extrémités du lotissement du Panorama et des Hauts de Saint Georges, celui-ci est le cinquième cheminement rénové ou créé depuis le début de l'année.



Chemin piéton dans le lotissement du Clos de la Butte entre la rue du château d'eau et la rue des fouillées



Lotissement du Panorama



Lotissement des Hauts de Saint Georges



Fleurissement de la piste BMX

Des décorations pour l'accueil périscolaire

Après l'ouverture de l'annexe de l'accueil périscolaire en fin d'année dernière, il restait à égayer les lieux avec des éléments de décoration. C'est chose faite. Quelques timbres auto-collants ont aussi été apposés dans la salle principale de l'accueil.



Les travaux d'entretien du quai à déchets verts sont terminés

Les travaux d'entretien du quai à déchets verts sont dorénavant achevés.

Le revêtement de sol a été entièrement réempierre, permettant ainsi un accès plus aisé pour les véhicules.



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

Spectacle «Maternelle»



On était au spectacle. On a regardé
«Ma maison fait clic clac».

Y a la maman à Eliott et à Nino.

On avait un ticket dans notre
main pour rentrer dans la salle de
spectacle.

C'est le monsieur et la dame qui fait de la musique.

Ils jouaient de la contrebasse le monsieur et la dame.

La dame et le monsieur ont fait des percussions
corporelles, avec son corps.

On a le droit de faire des percussions corporelles.



Cinéma maternelle



Lundi 9 janvier 2023, tous les élèves de la
maternelle sont allés au cinéma au Mans, en
car pour les PS et les MS et en bus de la Setram
pour les GS. Nous sommes allés assister à la
première projection du programme maternelle
et cinéma. Nous avons regardé 5 courts
métrages dont le thème est "A table".

Nous avons beaucoup aimé aller dans une vraie salle de
cinéma, aux Cinéastes.

Alors que les PS et les MS sont rentrés à l'école après la
séance, les GS sont restés au Mans pour découvrir quelques
œuvres d'art présentes dans la ville : une fresque avec plein
de couleurs, des sculptures,
des statues...

C'était très beau !

Nous avons hâte de retourner
au cinéma pour la deuxième
projection.



Rencontre avec architecte écologique dans la classe de cm2: 9 janvier 2023



Spectacle aux saulnières: Le 17 Janvier 2023: CP CE1 CM1 CM2: La silencieuse en voyage



Carnaval École: Vendredi 3 Février 2023

Contribution des parents : confection de crêpes.

Les enfants sont venus déguisés

Regroupement pour le goûter dans la salle asso : distribution des crêpes et du jus de pomme (pommes ramassées chez les boisgeorgiens en début d'année scolaire et transformées en jus à l'IlotCo).



Projet STREET ART EN CM2 :

Très chers habitants,
Nous sommes les élèves de CM2 et cette année, nous travaillons sur le thème des arts. Nous avons eu l'idée de travailler sur le street art qui a pour but de défendre quelque chose qui nous tient à cœur. Nous allons donc peindre trente galets pour défendre la nature qui est en danger.

Les galets seront ensuite cachés dans la ville. Quand vous en aurez trouvé un, vous pourrez le cacher de nouveau à l'endroit qui vous fait plaisir. Faites-les voyager !

Bonne chasse aux galets à vous !



Arrivée d'un jeune volontaire européen

La commune a déposé début avril 2023 une candidature pour accueillir un jeune volontaire européen pour une année scolaire à compter du 1er septembre 2023. Le volontaire sera chargé de proposer diverses animations afin de faire découvrir sa culture et sa langue aux enfants de la commune, via des interventions sur le temps périscolaire et au sein de l'école. Il sera également associé aux activités de l'espace culturel, ce qui sera pour lui l'occasion d'échanger non seulement avec les jeunes mais aussi avec les adultes qui fréquentent les lieux.

La candidature de la commune a été déposée par l'intermédiaire d'un partenariat avec la Maison de l'Europe « Le Mans – Sarthe ». La réponse sera obtenue d'ici le mois de juin, et la sélection du candidat interviendra au cours de l'été.



**EUROPE
DIRECT**

Quel projet pour l'extension de la Salle Associative?

La salle associative de notre commune se situe au cœur géographique du bourg et elle en constitue aussi un lieu fort pour les activités organisées par les instances scolaires ou périscolaires, les associations et la municipalité.

Sa capacité atteint la limite des besoins et elle est occupée tous les soirs de la semaine au moins pendant les trente six semaines de l'année scolaire. Toute demande de nouvelle activité ne pourrait pas trouver de créneaux horaires disponibles.

Les élus ont lancé une démarche de concertation auprès des associations afin de connaître leurs besoins supplémentaires éventuels à travers un questionnaire auquel la plupart d'entre elles ont répondu. Dans un deuxième temps un rendez-vous avec chaque association ayant répondu s'est tenu afin d'approfondir les réponses faites dans le cadre du questionnaire.

A l'issue de cette démarche de concertation, au cours de l'été, les élus s'approprièrent les éléments reçus afin d'établir l'esquisse des besoins futurs.

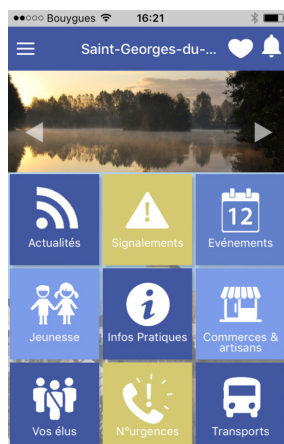
Ceux-ci peuvent aussi venir de la population non engagée dans les associations actuelles mais qui pourrait souhaiter développer de nouvelles activités.

C'est pourquoi nous invitons les personnes qui le souhaitent à faire remonter leur réflexion sur le sujet de l'extension de la salle associative.

A ce jour, toutes les options sont possibles pour un projet sur le site actuel : extension du bâtiment actuel, création d'un second bâtiment jouxtant le premier mais indépendant de celui-ci, solution mixte...

Les moyens financiers de la commune resteront limités encore pendant de nombreuses années, nos projets devant s'autofinancer avec l'aide des différents financeurs que nous pouvons mobiliser pour de nouveaux investissements. Pour rappel, la commune n'a pas de capacité financière d'emprunter de manière significative. Le projet à réfléchir ensemble devra donc tenir aussi compte de cet élément, c'est le principe de réalité.

L'objectif est de désigner un programmiste à l'automne qui nous aidera à concevoir cette nouvelle salle de demain. Ce projet pourrait être lancé pour 2025/2026.



Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store



27 Février 2023

Installation d'une antenne téléphonique Orange à la Blanchardière

Dans le cadre du programme de résorption des zones blanches et grises de téléphonie mobile, l'Etat a imposé à l'opérateur ORANGE, par arrêté du 21 décembre 2021, l'implantation d'un pylône sur la commune.

Après réalisation d'études techniques, une implantation sur le site de la Blanchardière permettrait d'améliorer la couverture mobile de la commune. Cet emplacement présente l'avantage d'être situé à l'extérieur du bourg, et permet de couvrir les points identifiés comme mal couverts par l'opérateur Orange. Toutefois, le pylône déjà installé sur le site (Bouygues, SFR et Free) ne permettrait pas d'accueillir les émetteurs d'Orange car il est situé trop bas et ne pourrait pas être rehaussé. Un nouveau pylône serait donc nécessaire sur la hauteur du site. Les membres du conseil municipal souhaitent que cette affirmation soit approfondie et vérifiée techniquement.

Par ailleurs, après avoir pris connaissance des simulations d'Orange, les membres du conseil municipal considèrent que la nouvelle antenne serait trop visible et dégraderait l'aspect naturel du site. Ils souhaitent qu'Orange améliore l'insertion paysagère du pylône et présente des modèles d'antennes camouflées.

Affaires diverses

Le maire propose de soutenir les actions humanitaires menées actuellement au profit des victimes du séisme du 6 février 2023 en Turquie et en Syrie.

Il propose de verser 1 000€ au FACECO « Turquie-Syrie » (fonds d'action extérieure des collectivités locales) géré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité cette proposition.

28 Mars 2023

Approbation du compte administratif 2022

Mme HUBERT présente le compte administratif de 2022 qui fait apparaître les résultats suivants :

Résultat de la section de fonctionnement

Dépenses	1 394 853.79
Recettes	2 400 178.90
Excédent:	1 005 325.11

Résultat de la section d'investissement

Dépenses + restes à réaliser dépenses:	1 197 642.22
Recettes + restes à réaliser recettes:	751 615.11
Déficit:	446 027.11

Après que le maire se soit retiré de la salle du conseil en application de l'article 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal à l'unanimité approuve le compte administratif.

Vote des taux des impôts locaux

Le maire rappelle les taux appliqués en 2022 :

- Taxe foncière (bâti) : 30.70%
- Taxe foncière (non bâti) : 19.24%
- Taxe d'habitation : 12.15 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 8.69%
-

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux de l'année précédente. Le produit attendu s'élève à 501 055€.

Adoption du budget primitif de 2023

Mme HUBERT, adjointe en charge du budget, présente le projet de budget pour 2023, selon la nouvelle nomenclature M57. L'équilibre par section s'établit comme suit :

Fonctionnement :

- Dépenses : 2 204 378,33 €
- Recettes : 2 204 378,33 €

Investissement :

- Dépenses : 1 344 628,83 €
- Recettes : 1 344 628,83 €

Principales dépenses d'investissement :

En opérations :

- Acquisitions foncières et réalisation de chemins : 30 201.53 €
- Construction d'une maison d'assistantes maternelles : 319 722.62€
- Rénovation et extension de la salle associative : enveloppe réservée à hauteur de 300 000€

Total des opérations : 649 924 €.

En dehors des opérations (priorités 1) :

Travaux	Chauffage accueil périscolaire (dépenses prévues dans subvention DETR 2022)	16 361
	Cimetière (reprise concessions, végétalisation, cavurnes)	30 000
	Peinture du dôme de l'église (signé)	2 535
	Purificateur d'air maternelle (matériel à préciser et montant à revoir en fonction des devis en attente)	8 800
	Abris vélos	12 000
	Finitions du boulodrome (rondins, bastinges)	2 000
	Mur rue des Fontaines (provision)	30 000

Restaurant Scolaire	Réfection mur et marches du restaurant scolaire	2 750
	Tables anti-bruit cantine	900
	Auto-laveuse	4 365
Chemins/ Végétalisation	Chemins: impasse du Houx, Panorama	15 000
	Aménagement de la ronde verte (1er devis signé : 5400€)	25 000
	Ilôt de fraîcheur Parc des Hayes (subvention DETR, Conseil régional, LMM) - y compris étude CAUE 3000 €	40 000
Services techniques	Bureautique La Blanchardière	2 000
	Réfection sol de la Blanchardière (sol béton)	13 021
	Ramasse-feuilles	2 500
Informatique	Vidéoprojecteur salle du conseil (matériel 3000 € + installation électrique)	5 000
	Double écran accueil mairie	720
	Renouvellement partiel 6 PC école	5 000
	Renouvellement PC accueil périscolaire	1 500
Espace Culturel	Mobilier bibliothèque	4 000
	Livres	3 500
Accueil Périscolaire	Matériel pédagogique	1 200
	Décoration (stickers) (signé)	845
	Accueil périscolaire : marquise (signé)	800

Total des priorités 1 : 229 797 €.

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le budget prévisionnel 2023.

Attribution de subventions

Le maire présente la liste des subventions proposées. Le conseil municipal, après avoir entendu ces propositions, décide d'attribuer les subventions de la manière suivante :

- Pour les associations :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT PROPOSE
FOOTBALL CLUB SAINT-GEORGES PRUILLE	2 200€
ASSOCIATION SPORTIVE DE PETANQUE BOISGEORGIENNE	300€
L'ILOT COT	2 500€

AKILTOOR	450€
GROUPE CHANTANT	100€
SAINT-GEORGES BIEN-ETRE	450€
DYNAMIQUES BOISGEORGIENS	430€
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE TROMPE-SOURIS (1 000 € fonctionnement, 650 € carnaval)	1 650€
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	100€
VICTIMES SEISMES TURQUIE / SYRIE (voté au CM du 27/02/2023)	1 000€
Montant total	9 180€

-Pour la coopérative scolaire : 2 800 €. Ce montant permet de financer le fonctionnement annuel de la coopérative pour un montant de 1100€, et d'accorder une aide pour la visite d'un musée à Paris de 1 700€.

- Pour le CCAS : 5 000€

Accroissement temporaire d'activité – Espace verts

Les travaux d'entretien des espaces verts sont accrus durant la période estivale. Il est nécessaire de renforcer l'équipe des agents communaux, dans le secteur technique durant la période estivale.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de recruter, dans le cadre d'un contrat temporaire d'accroissement saisonnier d'activité, une à deux personnes à temps complet, pour un équivalent temps plein (ETP) de 6 mois, rémunérées en fonction de la grille d'adjoint technique à l'échelon 1.

Cimetière – Reprises de concessions

Une procédure de reprise de concessions a été initiée en 2019. Un premier procès-verbal dressé le 6 juin 2019 a constaté la présence de 22 tombes en état d'abandon. Les familles concernées ont été informées soit par courrier, soit par affichage, ainsi que par l'apposition de pancartes devant chacune des tombes concernées.

A l'issue de cette première phase, deux tombes ont fait l'objet de mesures d'entretien et ont été retirées de la liste.

Un second procès-verbal dressé le 16 février 2023 a confirmé que les vingt autres concessions étaient toujours en état d'abandon.

Les familles ont été prévenues dans les mêmes formes que pour le premier procès-verbal. Le conseil municipal décide de valider la liste des concessions pouvant être reprises (liste jointe à la présente note), et d'autoriser le maire à prendre toutes mesures en vue de leur reprise.



Festival du jeu organisé par l'association AKILTOOR



Jessica ANGERS, boisgeorgienne, sur le podium à l'issue de l'épreuve des foulées d'Étival



Jean Jacques Papin, employé à l'entretien, est parti à la retraite.



Cérémonie du 8 mai 2023 en présence des enfants de cm2 de l'école trompe souris et du directeur Yvan Dorangeon

REYOL, peintre boisgeorgien, est décédé

Guy LOYER, son nom à l'état civil, a été directeur de l'école de notre village et de nombreux « quadra » se souviennent de lui. Mais il a surtout été peintre sous le nom d'artiste REYOL. Il est décédé en mars dernier.

Dans un ouvrage portant sur son œuvre « Petites histoires de derrière le Chevalet » publié en 2000, son ami Christian Poslaniec lui demandait « C'est quoi être peintre, au tournant du millénaire ? ».

« C'est toujours essayer d'exprimer quelque part des émotions qui, je l'espère, vont dépasser le millénaire ».

Ces émotions, REYOL les a exprimées pendant plus de soixante ans à travers ses paysages et ses personnages, notamment rencontrés à travers de nombreux voyages. La commune avait rendu un hommage à son œuvre en organisant une grande exposition en 1999 pendant près d'un mois, à l'initiative de Guy Jarrier, alors adjoint, et grand ami de l'artiste.



Saint Georges sous la neige

UNE PROMENADE INAUGURALE DU NOUVEAU TRONÇON DE LA RONDE VERTE VOUS EST PROPOSÉE LE SAMEDI 24 JUIN À 17H45. RENDEZ-VOUS SUR L'AIRE DE STATIONNEMENT DE L'ÉCOLE, RUE DE SOULIGNE.



3-11 ans



Ouvert de 7h45 à 18h30

Le service enfance :

L'accueil de loisirs du Bocage Cénomans ouvre ses portes du 10 au 28 juillet à l'école publique J.Y Cousteau de Pruillé le Chétif et du 31 juillet au 1er septembre dans les locaux de l'accueil périscolaire de Saint Georges du Bois.

Le programme d'activités est disponible fin juin sur le site du Bocage Cénomans : <http://syndicat-bocage-cenomans.fr/>

Les mini camps :

Trois mini- camps sont proposés cette année :
Du 17 au 19 juillet sur la base de loisirs de Spay :
thème scientifique pour les 4-6 ans.

Du 17 au 21 juillet sur la base de loisirs de Spay :
thème sportif pour les 6-11 ans.

Du 24 au 28 juillet sur la base de loisirs de Brûlon :
thème multi-activités pour les 6-11 ans.



Inscriptions et réservations des activités de l'été sur l'espace famille.

L'accueil de loisirs des mercredis

A partir de septembre 2023, le Bocage Cénomans ouvre un second accueil de loisirs des mercredis sur la commune de Chaufour Notre Dame. Il va permettre d'accueillir 16 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de plus de 6 ans. Il a le même fonctionnement que l'accueil situé à Saint Georges du Bois. Les inscriptions pour l'accueil de loisirs des mercredis débiteront courant juillet pour les familles résidentes du territoire du Bocage Cénomans. Il sera possible de s'inscrire sur l'ensemble de l'année scolaire 2023-2024.



L'accueil de loisirs de l'automne

L'accueil de loisirs des vacances d'automne ouvrira ses portes du 23 octobre au 3 novembre 2023 sur Saint Georges du Bois, de 7h45 à 18h30. Inscription et réservations sur l'espace famille à partir du 2 octobre pour les résidents.

Le Bocage Cénomans est en recherche constante d'animateurs afin de compléter ses équipes d'animation. N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Des aides financières sont proposées par la CAF et le département pour la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Le service jeunesse

Adhésion

A partir du mois d'août, une adhésion est proposée pour accéder à l'ensemble des offres jeunesse du Bocage Cénomans : Activités Tickets Sports, séjour

pré-ados, séjour Neige, séjour Ados et projets de jeunes.

Cette adhésion individuelle est annuelle du mois d'août au mois de juillet de l'année suivante. Elle sera automatiquement mise en place dès la première participation du jeune, aucune démarche n'est nécessaire.

Tarif : L'adhésion sera calculée en fonction du quotient familial fourni par la famille. Il correspond à 1% du quotient familial avec un tarif minium à 4.67€ et maximum à 20.78€.

Tickets Sports

Les activités Tickets Sports d'été se déroulent du 21 août au 1er septembre. Les inscriptions auront lieu courant juin sur l'espace famille. Le programme fera la part belle aux activités de pleines natures : canoë, accrobranche, escalade... Les jeunes peuvent aussi proposer des activités aux animateurs !

Chantier argent de poche

Les chantiers argent de poche seront proposés au mois de juin. Pour s'inscrire, il faut demander un dossier et postuler aux chantiers désirés dès leur sortie. Les jeunes n'ayant jamais participé à un chantier argent de poche sont prioritaires.

Séjour Pré-ados

Le séjour pré-ado a lieu du 8 au 15 juillet pour les jeunes de 11 à 14 ans. Ils se rendront aux Sables d'Olonne pour profiter de cours de Surf, de visites des marais salants, canoë... Ce séjour est déjà complet mais nous sommes déjà prêts à recueillir les idées pour l'été 2024.



Accompagnement de projet

Les animateurs du service jeunesse accompagnent les projets des jeunes : concert, festival de jeux vidéo, évènement sportif ou culturel, découverte d'une discipline, échange culturel avec un groupe de jeunes, séjour...

Pour cela, il suffit de contacter Antoine sur les différents réseaux.

Contact : Antoine, enfancejeunesse@bocagecenomans.org

Antoine BOUDIN Responsable Enfance Jeunesse

AntoineBocage Cénomans
 Antoine_Bcg_Cenomans
 Antoine Bcg_Cénomans

Appel ou SMS :
06.87.56.11.14.

Email :
enfancejeunesse@bocagecenomans.org

Maison de l'Enfance et de la Jeunesse :
3, Rue de Prüllé
72700 Saint-Georges-du-Bois



Actualité du Service Jeunesse :

 Promeneurs du Net

 ANTOINE.BCC.CENOMANS

 ANTOINE.BCC.CENOMANS

Sorties Photo Séjours Musique Projets

Sport Vidéo Bricolage Radio Ados Vacances

Le service petite enfance :



Le Relais du Bocage

Pour clore la fin d'année, un pique-nique a eu lieu avec les enfants et les assistantes maternelles ainsi qu'une sortie au parc Spaycific zoo. Le Relais sera fermé la semaine du 15 août.

Les jeux et rencontres reprendront mi-septembre dans la salle de l'accueil périscolaire du groupe scolaire Trompe Souris. La réunion de rentrée pour les assistantes maternelles sera programmée début septembre pour envisager les nouveaux projets à venir.

Le service parentalité

Des cafés des parents auront lieu en septembre et novembre, ils seront proposés à la salle des fêtes de Fay. Toujours accompagnés de Marikka Azzam, les parents pourront lors de ces rencontres aborder des thèmes autour de l'éducation.

La p'tite parent'aise du samedi reprendra chaque premier samedi du mois à partir d'octobre, sur inscription.

Les ateliers du p'tit rat conteur seront proposés à St Georges du Bois et Trangé à partir de septembre.

De nouveaux ateliers autour de la cuisine seront proposés aux enfants à partir de 6 ans.



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mail/Blog
Akiltoor	Trévor CORBION	07.81.55.69.15	Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruillé	Anthony Folliot	06.78.37.63.68	Site : http://essgb.footeo.com
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr.
Kazok(ou)	Jérémy JUSTICE		Mail : kazokou@free.fr
L'ilotCo			Site : https://www.lilotco.fr Mail : contact@lilotco.fr
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : eve.bodinier@gmail.com Blog : sgbe72.over-blog.com
Sportsmile	Lenny VINTOUSKI	06.35.32.26.24	Mail : el-cy-2@outlook.fr
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	
Z'écogeorgiens			Mail : zecogeorgiens@free.fr Site : zecogeorgiens.frama.site

SGBE

Notre association St-Georges Bien Être a vu de nouveaux adhérents se joindre à nous tout au long de cette année 2022-2023.

Élise, notre animatrice, est très dynamique et est appréciée par l'ensemble de nos adhérents. Elle sait se mettre à la portée de tous et proposer différentes activités qui nous permettent de pratiquer la gymnastique de manière parfois très ludique.

La fin des cours est programmée le 28 juin 2023 avec une randonnée pique-nique organisée le mardi 27 juin pour clôturer cette année sportive.

Nous espérons revoir tous nos adhérents en septembre et accueillir de nouveaux sportifs dans l'ambiance sympathique où se déroulent les activités. Les cours reprendront les mardi 5 et mercredi 6 septembre 2023, aux heures habituelles :

- Gymnastique douce le mardi de 16 heures 45 à 17 heures 45 et 17 heures 45 à 18 heures 45
- Gymnastique tonique le mardi de 18 heures 45 à 19 heures 45
- Gymnastique tonique le mercredi de 20 heures 30 à 21 heures 30

Des formulaires d'inscription seront disponibles à la mairie dès le 21 août et envoyés aux adhérents par messagerie avant la fin de la saison. Le cours de gym douce du mardi à 16 heures 45 étant très demandé, merci de faire votre inscription dès que vous aurez les formulaires.



Un certificat médical est à fournir pour toute nouvelle inscription, un questionnaire de santé sera à remplir lors du renouvellement d'inscription. Il n'y a plus besoin de renouveler le certificat médical après 3 ans, sauf si un problème de santé survient pendant l'année.

A très bientôt en septembre avec toujours le même dynamisme et la même motivation.

Mme BODINIER, présidente, reste à votre disposition au **06.87.83.65.32** ou Mme CHABLE, vice-présidente, au **02.43.47.20.94** pour tous renseignements complémentaires.



APETS

L'édition 2023 du Carnaval s'est de nouveau déroulée sous une météo clémentine le 1er Avril dernier. Au programme de ce défilé sur le thème des arts : départ après un premier en-cas offert par M. et Mme Mercier sur le parking d'Utile, défilé à travers Saint-Georges aux sons du groupe Per-Q-Sao, danse des enfants de maternelle à l'école et vente de crêpes depuis la salle associative pour permettre à tous de reprendre des forces. Tout était réuni pour une fête réussie, le tout sous une pluie de confettis ! Merci à tous les artistes, super-héros, princesses, animaux, etc... pour leur participation et leur bonne humeur !



Succès de nouveau au rendez-vous pour la seconde vente de Gâteaux Bijoux de l'année, cette fois avec les Brioches de Vendrennes : 150 brioches et 212 boîtes de gâteaux distribuées le 22 Mars au profit de l'association !

Le Dimanche 25 juin 2023, l'APETS organise comme chaque année la fête de l'école qui aura lieu sur le plateau scolaire Trompe Souris à partir de 11h. Tout au long de cette journée vous pourrez venir admirer les spectacles des enfants, déjeuner sur place, participer aux différentes animations et jeux proposés gratuitement pour les enfants. À 16h, aura lieu le tirage au sort de la tombola !



FC SGP

La saison 2022/2023 du FC SGP... déjà une vrai belle réussite !!!
A quelques matchs de la fin de saison, les résultats sportifs de notre club nous laissent entrevoir une fin de saison qui pourrait être historique !!!



Des U5 au Vétérans, les résultats du FC SAINT GEORGES PRUILLE sont à la hauteur de nos attentes.

Notre école de foot (des U5 au U11) a obtenu le Label de la Fédération Française de Football ce qui vient récompenser le travail de tous nos éducateurs.

Le Groupement de Jeunes Bocage Manceau (U12 à U18), est sur le point de boucler sa plus belle saison...

Alors que nous évoluons dans l'Elite Départementale de toutes les catégories, le Label de la Fédération Française de Football a également été attribué à nos cinq clubs. Lors du Stage de Pâques, ce sont plus d'une trentaine de jeunes en moyenne qui ont participé aux 5 journées.



Que ce soit en Séniors ou en Vétérans les bons résultats s'enchaînent... ce qui nous promet un vin de saison palpitante !!!

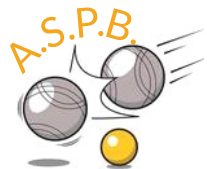
Nos prochaines manifestations :

Portes ouvertes école de foot : Tous les mercredis du mois de juin 2023

(Pour plus d'information vous pouvez contacter Théo Lenoir : **07.50.49.57.55**)

Samedi 1er juillet 2023 : Concours de Pétanque semi-nocturne

Samedi 09 Septembre : 2ème Edition de la Fusion's Cup (tournoi de foot pour les catégories U11 et U13)



A.S.P.B

Concernant les actualités de l'ASPB, nous avons déjà organisé deux concours le Samedi 08 avril 2023 en Doublettes formées et le Samedi 06 mai 2023 à la mêlée.

Il nous reste trois dates à venir le Samedi 24 juin 2023 en

Doublettes mixtes, le Samedi 01 juillet 2023 sera notre journée

réservée aux adhérents et le Samedi 30 septembre 2023 en triplettes formées.

Comme l'an passé, nous engageons des équipes en Espagne début septembre. Cette année trois triplettes masculines et une doublette féminine. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats.

L'association comprend désormais 65 adhérents. C'est une belle réussite pour nous. Merci à tous pour le bel esprit que nous avons su créer.

LE DIMANCHE DES PEINTRES

Deuxième édition

ENTRÉE GRATUITE
OUVERT AUX PEINTRES PROFESSIONNELS
AMATEURS ET ENFANTS

DIMANCHE 25 JUN 2023
DE 11h30 à 19h
PARC DE LA RIVIÈRE



EXPOSITION & CRÉATION LIBRE



INSCRIPTION AVANT LE 2 JUIN

**TOUTES LES INFOS : WWW.ETIVAL-LES-LE-MANS.COM
ET WWW.SGDB72.FR**



Fête de l'école Dimanche 25 Juin

A partir de 11h30

Spectacle des enfants
Jeux et concours

Chateau Gonflable

Buvette

Tirage de Tombola

**Organisé par
l'APETS**



Les zécogéorgiens

COMMENT LUTTER CONTRE LES VAGUES DE CHALEUR ET LES SECHERESSES A VENIR :
La végétalisation comme oasis de fraîcheur !

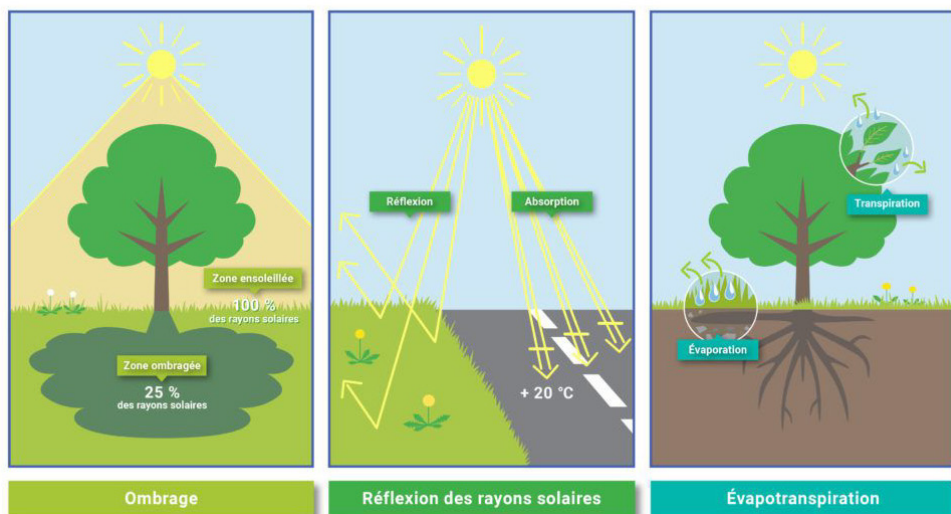
Planter des arbres, des haies, laisser les espaces verts en tonte différenciée.

- Les arbres participent à l'interception des rayons solaires en développant une masse végétale importante essentielle à l'apport d'ombre.
- Sous l'effet de la chaleur, les espaces verts voient leur eau s'évaporer et les végétaux, notamment les arbres, transpirent par leurs feuilles afin de réguler leur température.

Ces deux mécanismes couplés s'appellent l'évapotranspiration.

- Les espaces verts tels que les massifs, les pelouses participent à l'amélioration de la gestion des eaux pluviales. L'eau de pluie est infiltrée dans les espaces verts et une partie de cette eau est récupérée par la végétation.

Végétation : phénomène de rafraîchissement



Pelouse, un moyen de lutter contre la sécheresse

Plus la pelouse sera coupée courte et plus les rayonnements du soleil vont atteindre les bases des brins de gazon. Celui-ci risque de jaunir et se dessécher. Une pelouse avec des hautes herbes conserve l'humidité des rosées. Adaptez donc la tonte en fonction des conditions climatiques annoncées

ET PLUS ENCORE :

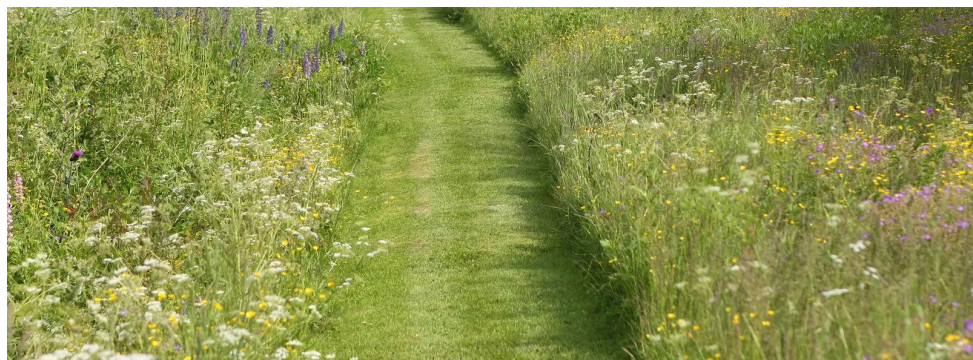
Pelouse, une réserve à nectar

La pelouse regorge d'herbes considérées comme adventices (pissenlits, orties, coquelicots, trèfles, plantains, pâquerettes, etc.) qui produisent du nectar si recherché par les insectes pollinisateurs. En tondant régulièrement, vous évitez la pousse de ces mauvaises herbes mellifères mais vous supprimez aussi une

grande partie de nectar que les abeilles, bourdons, guêpes et autres papillons viennent chercher pour se nourrir.

Pelouse, une zone de biodiversité

Le gazon est une zone de refuge pour la faune qui vit dans votre jardin. Changez d'habitude en ne tondant qu'une petite partie de votre gazon et en laissant une partie sauvage. Cela s'appelle la tonte différenciée. Préférez tondre des chemins pour accéder au composteur, à l'abri de jardin ou à la serre. Vous allez redécouvrir votre pelouse aux allures champêtres qui va s'animer de fleurettes colorées et parfois parfumées.



Sources :

www.futura-sciences.com/maison/actualites/jardin-jardin-5-bonnes-raisons-ne-pastondre-pelouse-98640/

www.over-view.fr/2020/11/la-vegetalisation-un-des-nombreux-moyens-pour-luttercontre-lilot-de-chaleur-urbain/

Des questions ? : zecogeorgiens@free.fr



Les dynamiques Boisgeorgiens

Les activités après-midi : Jeux de cartes, de société et loisirs créatifs partagés sont organisés le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois à partir de 14h.

Les initiations danse musette sont réalisées tous les mardis soir à partir de 20h. Les randonnées pédestres sont programmées une fois par mois le lundi après-

midi à partir de 14 h suivant le calendrier des activités

Le calendrier des programmes à venir de Juin à Octobre est le suivant :

A l'attention des adhérents :

- Jeudi 22 Juin 2023 Pique-nique interclubs St Georges –Étival, parc de la Rivière à Étival
- Jeudi 24 Août 2023 Journée découverte du canton de Malicorne Sur Sarthe

A l'attention de tout public :

- Dimanche 08 Octobre 2023, Après-midi dansant de 14 h à 19 h ouvert à tout public

L'îlotCo

Calendrier : (<https://www.lilotco.fr> pour + d'infos)

3 juin Festival de L'îlotCo

9 juin à 20h : concert « Djazzarad »

16 juin à 20h : concert « Solorkestar »

24 juin : stage aquarelle, journée du patrimoine et concert à 18h

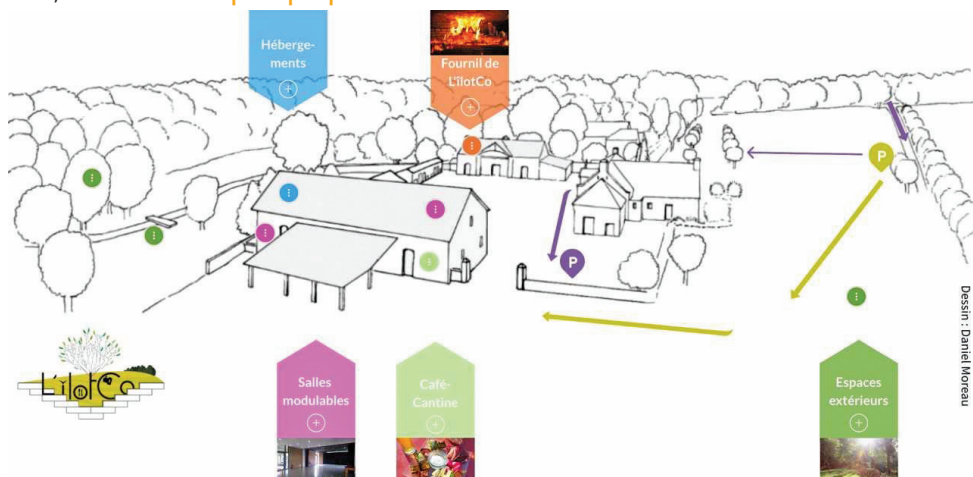
7 juillet concert dansant « Début de Bal »

21 juillet concert « Pilote »

28 juillet concert « Etienne Soulard »



L'îlotCo est un endroit **convivial et ouvert à tous**, que vous soyez adhérents ou non, **avec de multiples propositions**.



- N'hésitez pas à venir gratuitement vous y ressourcer, travailler sur votre ordinateur, faire une pause, ou profiter des livres, jeux et CDs ! Le lieu vous est ouvert... Le jeudi 10h-17h, le vendredi 10h-22h, il y a aura toujours quelqu'un de l'équipe dans le coin !
- Pour améliorer l'accueil et les loisirs à L'îlotCo, nous recherchons, en prêt ou don, une table de ping pong, des chaises d'extérieur, des tables d'extérieur, et pourquoi pas un panier de basket, ou toute autre idée qui permette de créer un espace détente.

Quelques services disponibles :

- **Le Café-Cantine**, véritable espace de **restauration**, vous propose une **cuisine maison, saine et gourmande** (sur réservation) les jeudis et vendredis midi, ainsi que le vendredi soir. Il est également ouvert certains samedis, selon la programmation.
- Installée au **Fournil de L'îlotCo** depuis le 1er mai, Linda, paysanne-boulangère, vous propose son **pain au levain naturel, certifié bio**, deux fois par semaine. La commande se fait auprès de Linda sur le site local bio <https://www.local.bio/l-ilotco>

- L'îlotCo accueille également des **collectifs** (**écoles, centres de loisirs, entreprises, associations**) qui viennent **utiliser les espaces** ou **se reconnecter à la nature** quelques heures ou une journée, grâce à des propositions d'**animations** qui résonnent avec le lieu !

Pour en savoir plus, ou si vous connaissez un collectif qui recherche un lieu, contactez-nous !

L'îlotco prépare la rentrée de septembre !

Avez-vous des envies, des suggestions ? N'hésitez pas à nous le faire savoir via <https://www.lilotco.fr/avis/> ou directement sur place.

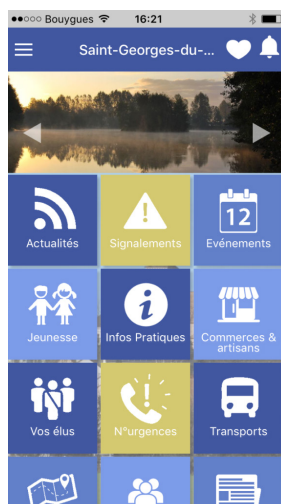
Des projets en cours et à venir

- Grâce à des adhérents motivés, se lance un **groupe de travail « Espaces extérieurs »** : Cette réflexion collective conduira à créer un environnement qui fasse du bien à la terre et aux visiteurs du lieu. Tout personne motivée par ces échanges et le partage de connaissance est la bienvenue, novice ou experte !
- L'étage achève son aménagement, et ainsi L'îlotCo peut démarrer un **nouveau service** ! Les **hébergements** permettront à tous de s'immerger sur le lieu, ou à L'îlotCo d'accueillir des stages ou des résidences de création.

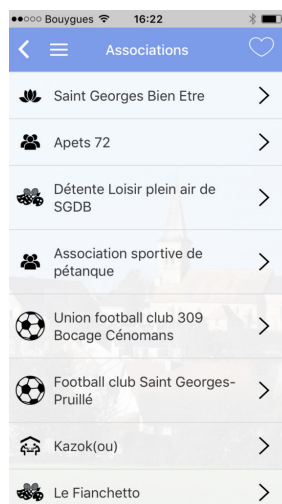
Au plaisir de vous y retrouver !

L'équipe de L'îlotCo

<https://www.lilotco.fr>



Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois



FEU D'ARTIFICE

JEUDI 13 JUILLET 2023

**À PARTIR DE 19H
PARC DE LA RIVIÈRE**

SOIRÉE DANSANTE

MANÈGE ET BARBAPAPA

RESTAURATION SUR PLACE



RESTEZ CONNECTÉS
WWW.ETIVAL-LES-LE-MANS.COM
SGDB72.FR

 **@EtivallesleMans**



Récupérez votre eau de pluie!

Le Département de la Sarthe met en place un soutien financier pour l'acquisition de systèmes de récupération des eaux de pluie. L'eau de pluie est une ressource précieuse, qui peut être utilisée pour l'arrosage des plantes d'intérieures, des jardins et potagers, le lavage d'outils et de voiture, de cours extérieures, d'allées.

Le Conseil départemental de la Sarthe propose une aide aux particuliers propriétaires privés et aux collectivités, pour toute acquisition et installation d'un système de récupération des eaux de toitures.

Quel est le montant ?

Le taux de cette aide est fixé à 50 % du coût TTC de l'acquisition, avec un plancher d'aide de 100 € et un plafond de 500 €.

Comment faire la demande d'aide ?

Téléchargez le dossier de demande sur le site : <https://www.sarthe.fr/developpement-territoires-environnement/sarthe-durable>



«Gérer mes biens immobiliers»:

Nouveau service en ligne pour les propriétaires. un conseiller numérique vous aide en Mairie les mercredis de 14h30 à 17h30 pour votre déclaration.

Depuis le 18 janvier 2023, tous les propriétaires doivent, pour chacun des locaux qu'ils possèdent, indiquer à l'administration fiscale, avant le 1er juillet, à quel titre ils l'occupent (habitation principale ou secondaire) et, quand ils ne l'occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation pour permettre la correcte taxation.

Sur le site impots.gouv.fr, à partir de l'onglet « Biens immobiliers » de l'espace particulier, chaque contribuable retrouve la liste de ses biens immobiliers et a accès, pour chacun d'entre eux, à la déclaration d'occupation et de loyer.

Par la suite, une déclaration n'est attendue qu'en cas de changement de la situation d'occupation. Les services des impôts des particuliers mais aussi les **Maisons France Services** ainsi que la plateforme téléphonique accessible au 0 809 401 401 sont mobilisés pour accompagner les usagers quant à l'appropriation de cette nouvelle obligation déclarative.

Pour les personnes n'ayant pas d'accès internet, un conseiller numérique est disponible les mercredis en mairie de 14h30 à 17h30. Pensez à bien vous munir de votre dernier avis d'impôt établi en 2022 sur les revenus 2021 ainsi que de la feuille de déclaration de cette année indiquant votre numéro d'accès en ligne.



Bilan de la fréquentation des conseillers numériques sur les dix derniers mois :

Après 10 mois d'interventions et un début assez calme, il y a eu 100 accompagnements individuels, majoritairement des retraités. Les demandes concernent principalement des démarches en lignes.

Beaucoup de demandes pour apprendre l'informatique en général afin de devenir autonome. Souris, clavier, exporter des photos, envoi de mail etc... Une réelle motivation et progression des usagers en matière de numérique.

BIEN VIVRE ENSEMBLE



Tenir son chien en laisse : une obligation légale

A la suite d'une attaque de chien laissé en liberté, dont a été victime l'une de nos concitoyennes, il nous paraît important de rappeler les règles qui s'appliquent en la matière. Le règlement sanitaire départemental prévoit une interdiction formulée de la manière suivante (article 99.6) :

« Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie

publique ainsi que dans les halles et marchés.

Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins. Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine qu'autant qu'ils sont tenus en laisse. Leurs propriétaires ne doivent pas les laisser souiller les trottoirs et les voies piétonnes ».

Et à l'article 165 : « Les infractions aux dispositions du présent règlement sont punies d'une amende de 3e classe » (soit jusqu'à 450 €).

Stationnement rue du Mans, rue de Sablé et rue de Souigné

Le stationnement rue du Mans, rue de Sablé et rue de Souigné doit se faire uniquement dans les emplacements réservés à cet effet. Les trottoirs étant affectés à la circulation des piétons, l'arrêt et le stationnement sur un trottoir sont des infractions en dehors des espaces spécialement aménagés (référence à l'arrêté municipal du 19 juin 2007).



Le manquement à cette règle de sécurité routière est puni d'une contravention de 2ème classe. L'amende pour avoir stationné son véhicule sur un trottoir est de 135€.

Les trottinettes électriques entrent dans le code de la route !

Il est interdit de circuler sur les trottoirs ! ou bien conduisez-la à la main sans utiliser le moteur. En agglomération, vous devez emprunter les pistes et bandes cyclables, lorsqu'il y en a. Sinon, vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50km/h seulement.



Bien vivre ensemble c'est aussi le week-end !

Principalement le dimanche, il est rappelé que les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles occasionnent une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques. Choisir le bon moment c'est important !



Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Freinage d'une Ferrari 250 GT #20 lors des esss du Tertre Rouge

Conception/Maquette: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Sites officiels pratiques au service du public

En cas d'urgence appelez le 17 ou le 112

Pré-plainte en ligne



Déposez une plainte pour atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un rendez-vous est ensuite fixé avec l'utilisateur pour signer la plainte.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Signalement sur Internet : PHAROS



Signalez tout contenu ou comportement illicite sur Internet ainsi que les tentatives d'escroquerie par Internet.

www.internet-signalement.gouv.fr



Escroquerie sur Internet : THESEE



Traitement Harmonisé des Enquêtes et des Signalements pour les E-Escroqueries, Déposez une plainte en ligne pour les escroqueries sur Internet (fausse petite annonce, faux site de vente en ligne, rançongiciel, hameçonnage, fausse romance,...). www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138



Fraude à la carte bancaire : PERCEVAL



Signalez en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsque vous êtes toujours en possession de votre carte. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526



Violences sexuelles et sexistes



Vous êtes victime ou témoin de violences sexuelles ou sexistes, signalez les faits aux forces de l'ordre.

Ce site offre un accompagnement personnalisé aux victimes vers les associations partenaires et les services d'enquête.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R50511

Brigade numérique de Gendarmerie

Échangez par messagerie instantanée avec un gendarme qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.



www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique



Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...).

Tél : 02.43.84.16.60

Familles Rurales

Pour les familles, les personnes âgées et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.39.34.36

Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses,...) Tél : 02.43.21.03.05

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 14H30 à 17H00
- Samedi : 9H00 à 12H15

Tarifs des Photocopies

A4 noir et blanc : 0.20 €

A4 couleur : 0.50 €

A3 noir et blanc : 0.30 €

A3 couleur : 0.70 €

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 60

Mail: sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.

Tél : 02.43.14.33.60.

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires): tel 07 64 58 19 23
accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Presbytère

Père Vincent Rabergeau

4 rue Ducre 72100 Le Mans

02.43.47.80.75 / 02.43.28.52.69

Bibliothèque « à Pleine Page »

Tél: 09.64.02.36.05

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi: 16h30 à 18h30
- Mercredi: 10h-12h / 14h30 à 18h30
- Samedi: 10h30 à 12h00

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Location de la salle de la Maison de la Rivière

(capacité de 49 personnes)
au Parc de la Rivière du vendredi 11h30 au lundi 11h30. Renseignement auprès de la mairie

Destruction Nuisibles

En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

Activité tennis

Réservation par sms auprès de M. Pré Julien au 06.23.99.88.59

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

ORDIDOC - Dépannage informatique à domicile 06.30.54.44.66

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière

(sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Composteurs: des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%.

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

GN ISOLATION : Panneaux isothermes : 02.43.47.10.67

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Ses services

Pharmacie de garde : 08.25.12.03.04

Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43

Gendarmerie de Coulans sur Gée :
02.43.88.82.06

Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

SAMU : 15

MÉDECINS DE GARDE : 116-117

POMPIERS : 18 / 112 (portable)

URGENCES : 17

Cabinet Médical Dr Moreau-Cordier, Dr
Barré, Dr Nayagom, Dr Drouet, Dr Carrara :
02.43.47.17.17

Dentiste Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

Infirmier libéral

David Liger : 06.47.81.24.07

Kinésithérapeute/Ostéopathe

Manuel Dumont (Ostéopathe)

Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81

Stéphane Tirot : 02.43.28.51.85

Pédicure Podologue

Agathe Thibault-Besnard :

02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Praticienne en hypnose :

Coralie Christophe : 07.71.59.56.14

Mutami Mutuelle (contrat village)

09.77.42.55.25 ou 07.87.55.13.07

Pharmacie : Blandine Louapre :
02.43.47.18.82

Ses commerçants

Charlotte s'en mêle - Coiffure :
02.43.47.24.12

Évasion des sens - Isabelle
esthéticienne : 06.45.81.47.46

La Maison du Pain - Boulangerie,
Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac,
Presse : 02.43.47.22.46

Stéphane Leffray - Vente de produits à
la ferme (sur réservation) viande rouge,
de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou
09.60.01.82.59

Sublissim'Ongle (Onglerie)

Contact Cindy POTTIER
3 rue des Fouillées
06.62.06.02.84 sur rdv.

Jean Pierre Rouillard - Vente de
produits (élevage local) : Blonde
d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en
colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10
kg : 02.43.47.24.96

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant :
02.43.47.14.29

Magasin Utile - Supermarché :
02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté :
02.43.43.06.00

Ongléance - Soin des Ongles :
06.03.74.26.97

Pat'Pizza - Commerce ambulant - Vente
de pizzas : 06.85.66.11.57

Le Mans Mounia - Food truck spécialités
marocaines : 06.85.08.08.27

Positive&Co Lingerie - 06.62.17.20.94
<https://lingeriefaitemainbioartisanale.fr>

Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

Jeudi 22 Juin 2023	Pique-nique interclubs St Georges-Étival, parc de la Rivière à Étival Par les Dynamiques Boisgeorgiens
Samedi 24 juin 2023	Doublettes mixtes organisé par l'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne
Samedi 24 juin 2023	Inauguration promenade du secteur Panorama/Orne champenoise de la Ronde Verte. Rendez vous sur le parking de l'école.
Dimanche 25 Juin 2023	Fête de l'école organisé par l'APETS
Dimanche 25 Juin 2023	Dimanche des peintres Parc de la rivière
Samedi 1er juillet 2023	Concours de Pétanque semi-nocturne (FC SGP) et Journée réservée aux adhérents de l'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne
Jeudi 13 juillet 2023	Soirée dansante et feu d'artifice Parc de la rivière
Jeudi 24 Août 2023	Journée découverte du canton de Malicorne Sur Sarthe organisé par les Dynamiques Boisgeorgiens
Samedi 09 Septembre 2023	2ème Edition de la Fusion's Cup (tournoi de foot pour les catégories U11 et U13 FC SGP)
Samedi 30 septembre 2023	Triplettes formées organisé par l'Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne
Dimanche 08 Octobre 2023	Après-midi dansant de 14 heures à 19 heures ; ouvert à tout public organisé par les Dynamiques Boisgeorgiens

N'oubliez pas à L'îlotCo le vendredi soir : « les vendredis de L'îlotCo »
RDV musical (concert, scène ouverte, open music...)
ou « L'îlotCo est à vous » selon les semaines.

